



FICHE SIGNALÉTIQUE

1. Identification du produit et de l'entreprise

No. produit	1000001162
Nom de la substance	11 OZ SPRAYWAY WAX & SHINE LB 12PK
Renseignements sur la société	Sprayway, Inc. 1005 S. Westgate Drive Addison, IL 60101 United States
Company phone	Assistance générale 1-630-628-3000
Emergency telephone US	1-866-836-8855
Emergency telephone outside US	1-952-852-4646
Version n°	01
Date de péremption	05-Jun-2017
Usage du produit	Cire.

2. Identification des risques

Description générale des risques Aérosol inflammable. CONTENU SOUS PRESSION.
Le récipient pressurisé peut exploser lorsqu'il est exposé à la chaleur ou à une flamme. Génère une projection de flamme à ouverture de valve totale et retour de flamme à tout degré d'ouverture de la valve. S'enflamme facilement au contact d'une source de chaleur, d'un étincelle ou d'une flamme.

Effets potentiels sur la santé

Voies d'exposition

Inhalation.

Yeux

Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.

Peau

Le contact fréquent ou prolongé peut causer délipidation et dessèchement de la peau, entraînant gêne et dermatite.

Inhalation

Un mauvais emploi intentionnel par la concentration ou l'inhalation du produit peut s'avérer nocif ou mortel.

Ingestion

Une exposition par ingestion d'un aérosol est peu probable. Des composants du produit peuvent être absorbés par ingestion.

Organes cibles

Système nerveux central. Reins. Poumons. Système respiratoire.

Effets potentiels sur l'environnement

Les composants de ce produit sont dangereux pour la faune et la flore aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.

3. Composition / Renseignements sur les ingrédients

Composants	No CAS	Pour cent
1,1-Difluoroéthane	75-37-6	15 - 40
Solvant Stoddart	8052-41-3	10 - 30
Autres composés sous les niveaux déclarables		40 - 70

4. Premiers soins

Procédures de premiers soins

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Retirer les lentilles cornéennes, s'il y a possibilité de le faire. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Contact cutané

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Rincer la peau à l'eau/se doucher. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Inhalation

Sortir au grand air. Appeler un médecin si les symptômes se développent ou s'ils persistent.

Ingestion

Appeler immédiatement le médecin ou le centre antipoison. Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement, garder la tête basse pour éviter une pénétration du contenu de l'estomac dans les poumons.

Avis aux médecins	Traiter de façon symptomatique. Les symptômes peuvent se manifester à retardement.
Conseils généraux	Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau. Si exposé(e) ou préoccupé(e) : Obtenir une consultation médicale ou des soins médicaux. Montrer cette fiche technique signalétique au médecin en consultation. S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger.

5. Mesures de lutte contre le feu

Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié Brouillard d'eau. Mousse résistante à l'alcool. Poudre chimique sèche. Dioxyde de carbone (CO₂).

Méthodes d'extinction inappropriées En cas d'incendie ne pas appliquer un jet d'eau étant donné qu'il élargira le feu.

Protection pour les pompiers

Dangers spécifiques provenant de la substance chimique Contenu sous pression. Le récipient pressurisé peut exploser lorsqu'il est exposé à la chaleur ou à une flamme. En cas d'incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent être produits.

Équipement de protection pour les pompiers Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

Équipement/directives de lutte contre les incendies Éloigner les récipients de l'incendie si cela peut se faire sans risque. Les conteneurs doivent être refroidis à l'eau pour prévenir la création de pression de vapeur.

Données sur l'explosibilité

Sensibilité aux décharges électrostatiques Donnée inconnue.

Sensibilité aux chocs Donnée inconnue.

6. Procédures en cas de déversement

Précautions individuelles Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Éliminer toutes les sources d'inflammation (interdiction de fumer, d'avoir des torches, étincelles ou flammes dans la zone immédiate). Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins d'être vêtu d'une tenue protectrice appropriée. Aérer les espaces fermés avant d'y entrer. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

Mesures de précautions environnementales Éviter le rejet à l'égout et dans les environnements terrestres et les cours d'eau.

7. Manutention et entreposage

Manutention Ne pas manier ou stocker à proximité d'une flamme nue, d'une source de chaleur ou d'autres sources d'ignition. Tout matériel utilisé pour la manutention de ce produit doit être mis à la terre. Utiliser des outils anti-étincelle et de l'équipement antidéflagrant. Ne pas pulvériser contre une flamme nue ou tout autre objet incandescent. Utiliser seulement dans les zones bien ventilées. Assurer une ventilation efficace. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les poussières/ fumées/gaz/brouillard/vapeurs/ aérosols. Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Ne pas utiliser si le bouton de vaporisation est manquant ou défectueux. Ne pas réutiliser des récipients vides. Lavez vigoureusement après manipulation. Suivre les règles de bonnes pratiques chimiques.

Entreposage Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à une température supérieure à 50 °C. Ne pas perforer, incinérer ou écraser. Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver à l'écart de matières incompatibles (voir rubrique 10). Aérosol niveau 2.

8. Maîtrise de l'exposition / Protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH

Composants	Type	Valeur
Hydrocarbures aliphatiques (CAS 8052-41-3)	TWA	100 ppm

Canada. VLE Alberta. (Loi sur la santé et sécurité au travail, Règlement sur les risques chimiques, Règ. 398/88, Ch. 1)**Composants**

Composants	Type	Valeur
Hydrocarbures aliphatiques (CAS 8052-41-3)	TWA	572 mg/m3
		100 ppm

Canada. VLE Colombie-Britannique. (Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications.)

Composants	Type	Valeur
Hydrocarbures aliphatiques (CAS 8052-41-3)	STEL	580 mg/m3
	TWA	290 mg/m3

Canada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques)

Composants	Type	Valeur
Hydrocarbures aliphatiques (CAS 8052-41-3)	TWA	100 ppm

Canada. VLEs du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail)

Composants	Type	Valeur
Hydrocarbures aliphatiques (CAS 8052-41-3)	TWA	525 mg/m3
		100 ppm

ÉTATS-UNIS. OSHA Tableau Z-1 Limites de contaminants aériens (29 CFR 1910.1000)

Composants	Type	Valeur
Hydrocarbures aliphatiques (CAS 8052-41-3)	PEL limite d'exposition autorisée	2900 mg/m3
		500 ppm

Contrôle ingénieur Ventilation antidéflagrante générale et localisée.

Équipement de protection individuelle

Protection pour les yeux et le visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

Protection respiratoire Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations atmosphériques en-dessous des limites d'exposition recommandées (où applicable) ou à un niveau acceptable (dans les pays où les limites d'exposition ne sont pas établies), un respirateur homologué doit être porté.

9. Caractéristiques chimiques et physiques

Apparence	Gaz comprimé liquéfié.
Point d'ébullition	69.73 °C (157.51 °F) évalué
Couleur	Incolore.
Point d'éclair	-50.00 °C (-58.00 °F) Propulseur évalué
Forme	Donnée inconnue.
Point de fusion/point de congélation	Donnée inconnue.
Odeur	Caractéristique.
Seuil de perception de l'odeur	Donnée inconnue.
pH	6.5 - 7.5
État physique	Gaz.
Pression de vapeur	65 - 75 psig @ 70F évalué
Solubilité (eau)	Donnée inconnue.
Densité	0.955 évalué
Limites d'inflammabilité dans l'air, supérieures, % en volume	8.2 % évalué
Limites d'inflammabilité dans l'air, inférieures, % en volume	1.5 % évalué

10. Stabilité chimique et données sur la réactivité

Stabilité chimique	Risque d'inflammation.
Conditions à éviter	Chaleur, flammes et étincelles. Les conteneurs d'aérosol sont instables à une température au-dessus de 49 °C. Éviter les températures supérieures au point d'éclair.
Produits de décomposition dangereux	May include oxides of carbon. Oxydes de phosphore.
Possibilité de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

11. Données toxicologiques

Données toxicologiques

Produit	Espèces	Résultats d'essais
11 OZ SPRAYWAY WAX & SHINE LB 12PK (CAS Mélange)		
Aiguë <i>Cutané</i> DL50	Rat	83337 mg/kg
Effets aigus	On s'attend à ce qu'il constitue un faible risque lors de la manipulation industrielle ou commerciale habituelle par du personnel qualifié.	
Cancérogénicité	Susceptible de provoquer le cancer.	
Mutagénicité	Peut induire des anomalies génétiques.	
Symptômes et organes visés	If aspirated into lungs during swallowing or vomiting, may cause chemical pneumonia, pulmonary injury or death.	

12. Données écologiques

Données écotoxicologiques

Produit	Espèces	Résultats d'essais
11 OZ SPRAYWAY WAX & SHINE LB 12PK (CAS Mélange)		
Poisson	CL50 Poisson	500 mg/L, 96 heures
Écotoxicité	Nocif pour les organismes aquatiques	
Effets sur l'environnement	Nocif pour les organismes aquatiques.	
Persistance et dégradabilité	Donnée inconnue.	
Coefficient de partage		
1,1-Difluoroethane	0.75	
Stoddard Solvent	3.16 - 7.15	

13. Élimination des résidus

Déchets des résidus / produits non utilisés	Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur. Des résidus de produit peuvent demeurer dans les contenants vides et sur les toiles d'emballage. Ce produit et son contenant doivent être éliminés de façon sécuritaire (voir les instructions d'élimination).
Emballages contaminés	Étant donné que les récipients peuvent contenir des résidus du produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le récipient.

14. Informations relatives au transport

TDG

N° ONU	UN1950
Nom officiel d'expédition UN	AÉROSOLS, inflammables
Classement des dangers	2.1
Polluant marin	D
Dispositions particulières	80
Exceptions liées au conditionnement	If <1L: Limited Quantity

IATA

UN number	UN1950
UN proper shipping name	Aerosols, flammable
Transport hazard class(es)	2.1

Labels required 2.1
ERG code 10L
Special precautions for user Read safety instructions, MSDS and emergency procedures before handling.
Packaging Exceptions LTD QTY

IMDG

UN number UN1950
UN proper shipping name AEROSOLS
Transport hazard class(es) 2.1
Labels required 2.1
EmS F-D, S-U
Special precautions for user Read safety instructions, MSDS and emergency procedures before handling.
Transport in bulk according to Annex II of MARPOL 73/78 and the IBC Code Not applicable.
Packaging Exceptions LTD QTY

IATA; IMDG; TDG



15. Données réglementaires

Règlements du Canada Ce produit a été classifié selon les critères du RPC et la FTSS contient tous les renseignements requis par le RPC.

Situation SIMDUT Contrôlé

Classement SIMDUT A - Gaz comprimé
 B5 - Aérosols Inflammables
 D2B - autres effets toxiques - TOXIQUE

L'étiquetage SIMDUT



Statut de l'inventaire

Pays ou région	Nom de l'inventaire	Sur inventaire (oui/non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Non
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Non
Europe	EINECS (Inventaire européen des produits chimiques commercialisés)	Non
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Non
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Non
Nouvelle-Zélande	Nouvelle-Zélande - Inventaire	Non
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Non

Pays ou région

États-Unis et Porto Rico

Nom de l'inventaire

Inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act)

Sur inventaire (oui/non)*

Oui

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence. Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

16. Renseignements divers**Avis de non-responsabilité**

Les renseignements contenus dans cette fiche ont été écrits selon les meilleures connaissances et la meilleure expérience actuellement disponibles. À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Cette fiche technique signalétique comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s) :

Des modifications importantes ont été apportées à ce document et il devrait donc être relu entièrement.